

# LA FEUILLE DE CHENE

Mairie LA ROUQUETTE  
Bulletin municipal  
Octobre 2017  
Trimestriel  
Numéro 4

## Horaires d'ouverture de la Mairie changement



lundi, mardi, jeudi  
de 13h30 à 17h30

mercredi  
de 9h00 à 12h30

vendredi  
de 13h30 à 19h00



Téléphone  
05 65 29 60 98

Fax  
05 65 29 60 95

Mail  
la.rouquette@orange.fr

Site Internet  
www.larouquette.org



## Le mot du Maire

Ça y est, l'automne est installé ! C'est déjà avec un brin de nostalgie que nous pouvons revenir sur un très bel été rythmé par de nombreuses animations dans notre commune :

- la fête organisée par le Foyer des jeunes dès le 1<sup>er</sup> dimanche de juillet,
- le marché gourmand de la mi-août organisé par l'APE,
- la journée du moulin de Castel exceptionnellement organisée à la salle des fêtes lors des journées du patrimoine à la mi-septembre,
- la belle rando VTT organisée par l'APE fin septembre.

Je me permets à cette occasion de dresser un bilan très positif, de féliciter les membres bénévoles de ces associations et enfin de remercier les nombreux participants.

Mais avec la rentrée les occupations plus «habituelles» ont repris. Concernant l'école, après une large concertation avec les familles et les acteurs de la vie scolaire au mois de juillet dernier, le conseil d'école extraordinaire a opté pour le retour à la semaine de 4 jours dès cette rentrée scolaire. Fatigue, notamment chez les plus petits, organisation difficile avec les rythmes professionnels d'une majorité de parents... la semaine de 4 jours 1/2 décidée unilatéralement par le gouvernement précédent aura été un échec et l'allègement de la journée des enfants un mythe. Pourtant les TAP (temps d'activité périscolaire) étaient appréciés pour leur qualité éducative par les familles et les enfants (découverte sportive, activités culturelles...). Ils ne sont malheureusement pas maintenus. En répondant à l'attente formulée par 62% des familles, la municipalité confirme que l'école est l'une de ses priorités. Avec l'ensemble du Conseil municipal, je souhaite à tous une excellente année scolaire faite de réussites et d'apprentissages enrichissants.

Ceci étant, pour la municipalité, les chantiers sont nombreux. Le programme des travaux se poursuit notamment en matière de voirie. Un autre chantier débute avec les 1<sup>ères</sup> mises aux normes des locaux recevant du public en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Sont également engagés les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable de Bros à La Bastide-Capdenac et ceux tant attendus permettant la montée en débit de l'accès à Internet grâce à la pose de nouvelles armoires reliées à la fibre optique. Plusieurs panneaux de signalisation pour nos hameaux sont en commande et un important travail de dénomination et numérotation des voies est en cours.

C'est donc encore une rentrée bien chargée pour tout le monde mais je sais compter sur la mobilisation et l'implication de chacun pour que La Rouquette continue à être une commune où il fait bon vivre.

Je vous souhaite une bonne lecture, votre Maire, Thierry SERIN.

## Dates à retenir

**Cérémonie du 11 novembre** : La cérémonie commémorative de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale se déroulera le samedi 11 novembre à partir de 11h30 au monument aux morts de La Rouquette. Tous les habitants de la commune sont invités à cette cérémonie et au vin d'honneur qui sera offert à la salle des fêtes.

# Vie municipale

## ECOLE - RENTREE SCOLAIRE 2017/2018

Après la pose estivale de quelques semaines, les enfants ont repris le chemin de l'école communale le 4 septembre. Pour cette rentrée, nous avons un effectif de 100 élèves avec l'arrivée supplémentaire de 3 ou 4 petits en maternelle en janvier 2018. L'effectif stable permet le maintien des 4 postes avec les mêmes enseignants. Début juillet 2017, le conseil d'école exceptionnel a statué sur le rythme scolaire suivant :

- Semaine à 4 jours  
lundi - mardi - jeudi - vendredi

- Horaires scolaires  
8h30 / 12h00 et 14h00 / 16h30

Les activités périscolaires en partenariat avec la FOL sont terminées. La garderie communale fonctionne de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

La municipalité a recruté une nouvelle ATSEM pour compenser le départ à la retraite de Christiane. Marlène a rejoint l'équipe déjà en place : Joëlle, Jacqueline, Carole et Alain notre cuisinier. Pendant le temps de garderie, les enfants peuvent selon la météo soit profiter des extérieurs (cour, cabanes, terrain de sport...), soit réaliser différentes activités à l'intérieur (activités manuelles, jeux...) encadrés par le personnel. Les enfants ont toujours la possibilité de commencer leurs devoirs dans le réfectoire.

Pendant le temps scolaire, le mur d'escalade a de nouveau trouvé sa place dans la cour des petits, l'initiation à l'occitan continue ainsi que les sorties piscine et théâtre. Un voyage scolaire de fin d'année est en préparation.

En ce qui concerne la cantine, peu

de changements sur les menus. L'équilibre alimentaire sur 5 semaines est toujours une priorité ainsi que le choix de produits de proximité. Un menu BIO sera proposé une fois par trimestre selon l'approvisionnement. La semaine du goût sera cette année dédiée à l'Espagne (menu spécial le 19 octobre) pour découvrir de nouvelles saveurs. A cette occasion, les enfants pourront décorer la salle de restauration et se déguiser aux couleurs de l'Espagne.



Le Conseil Municipal a maintenu inchangé les tarifs de garderie pour cette année et a juste augmenté de 5 centimes le tarif des repas. L'investissement des élus est important pour permettre un fonctionnement optimal du groupe scolaire qui est un élément essentiel du tissu social de notre commune rurale.

## TRAVAUX EFFECTUÉS EN RÉGIE

Nos agents techniques, Daniel et Gilles ont participé aux travaux d'éclairage des terrains de Tennis et Multisports en appui à l'entreprise BGE, réalisation des tranchées, câblage, mise en place des poteaux d'éclairage, ainsi qu'à des travaux de finition des abords. Nous avons pu constater que ces terrains ont été utilisés en période nocturne durant l'été.

L'entretien de quelques chemins et du circuit pédestre autour de la zone humide, de l'aire de pique nique a permis de constater un intérêt certain par de nombreux utilisateurs.

L'entretien du stade en plein été (arrosage, tonte) a permis à celui-ci de traverser l'été sans encombre et la pelouse est en parfait état pour amorcer cette nouvelle saison.

Les niveaux d'efficacité des méthodes d'entretien des cimetières par contre, avec l'abandon de l'utilisation des pro-

duits phytosanitaires, ne sont pas équivalents... Si ceux de La Rouquette (désherbage au nettoyeur thermique) et d'Orlhonac (utilisation de l'acide pélargonique) permettent de constater un aspect d'entretien correct, celui de La Bastide-Capdenac désherbé par une application vinaigre blanc et sel est insuffisant. Une journée fin septembre passée avec l'appui technique d'un Technicien du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Rouergue (CPIE) nous a permis de faire le point par une visite de tous les sites entretenus sur la commune. Des propositions nous seront prochainement formulées. Il est évident toutefois que ces méthodes alternatives de traitement ne présentent pas la même efficacité que l'utilisation de produits phytosanitaires, certes dangereux pour l'environnement et la santé. Il faudra accepter de ne plus voir des surfaces totalement brûlées par ces produits. Les méthodes d'entretien respectueuses de l'environnement sont chronophages, et nous devons trouver le juste équilibre.

Des travaux d'entretien et de remise à niveau à l'école ont été effectués avant la rentrée, et des travaux préparatoires pour l'éclairage externe ont été réalisés pour se mettre en conformité avec le programme de mise aux normes d'accessibilité devenues nécessaires.

## STOP AUX INCIVILITÉS

- Tapage nocturne
- Dépôts sauvages aux 3 Routes
- Eclairage du terrain multisports allumé en plein jour
- Vol de la boîte aux lettres de l'école et des 2 feux arrière du camion
- Panneaux arrachés
- Poteau d'éclairage public plié

Ces incivilités représentent un coût non négligeable pour la collectivité. Adopter un comportement civique relève de notre responsabilité à tous.

Devant la recrudescence de chats errants, la municipalité invite fortement les propriétaires à procéder à leur identification (obligatoire depuis le 01/01/2012) et à leur stérilisation afin de faire cesser durablement les nuisances causées par cette prolifération.

# Vie municipale

## MULTISPORTS, L'HEURE DES REMERCIEMENTS ...

Lors de la fête de la commune du 1<sup>er</sup> week-end de juillet, le moment était propice pour inaugurer ce tout nouvel équipement de loisir dont le succès ne se dément pas. Le Foyer des jeunes a été la cheville ouvrière de cette organisation qui a permis à tous, jeunes et moins jeunes, de participer à un tournoi multisports très réussi au vu du nombre de participants mais aussi très convivial.



Cette manifestation était l'occasion de présenter cette nouvelle aire de jeu aux Rouquettois en présence des entreprises et de nos partenaires. C'est donc avec un très grand plaisir que nous avons accueilli les Maires de la Communauté de Communes, nos 2 conseillers départementaux et bien entendu Monsieur le Sous-Préfet.



Encore merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce moment sportif et convivial.

## UNE AIDE POUR RÉHABILITER VOTRE ASSAINISSEMENT

Pour aider les propriétaires à rénover leur système d'assainissement non collectif se trouvant en non-conformité et présentant un risque sanitaire, l'Agence de l'eau Adour-Garonne attribue une subvention forfaitaire de 4 200 €, sans dépasser 80 % du montant total des travaux.

Pour bénéficier de cette subvention, vous devez remplir à minima les conditions suivantes : l'installation existante date d'avant 1996, être propriétaire depuis une date antérieure au 1er janvier 2011, être propriétaire occupant. L'habitation ne doit pas être située dans une zone future d'assainissement collectif.



Les propriétaires intéressés peuvent retirer un dossier de demande auprès de la Communauté de Communes du Grand Villefranchois, au sein du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), qui coordonnera toutes les démarches avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Attention pour l'année 2017, les soixante premiers dossiers complets seront retenus.

### Contacts

- Mme Anne-Marie MEDAL  
Tél. : 05.65.65.08.18  
Mail : anne-marie.medal@cc-villefranchois.fr
- Mme Stéphanie PERNOU  
Tél. : 05.65.65.10.18  
Mail : stephanie.pernou@gmail.com

## ADMR, CHANGEMENT DE LOCAL

Créée en janvier 1986, sous l'impulsion du Dr Brigitte Pérez, l'association de l'ADMR de la Cazelle vient de quitter la commune de Martiel. C'est le 20 septembre dernier que l'association a inauguré les nouveaux locaux à Villefranche-de-Rouergue.

Après avoir œuvré sur les communes de Martiel, La Rouquette, Savignac et Vailhourles, il était devenu indispensa-



ble d'augmenter le rayon d'action de l'association.

L'extension de ce service à la population sur le territoire villefranchois va permettre d'accroître le nombre de bénéficiaires et par conséquent de pérenniser les emplois. Au total, c'est 21 salariés, représentant 17 équivalents temps plein, qui sont au service de ceux qui en font la demande pour faciliter leur quotidien.

Qui plus est, cette nouvelle maison des services implantée désormais en centre ville, visible par tous, va permettre une écoute plus aisée et de proposer des solutions adaptées en divers domaines : ménage-repassage, garde d'enfants à domicile, aide et accompagnement à domicile, garde à domicile de jour et de nuit, aide aux familles pour un soutien lors d'une grossesse difficile ou suite à une naissance, une maladie. Néanmoins, il ne s'agit pas d'abandonner les 4 communes où l'association s'est investie depuis 30 ans. Les « référents communes » seront toujours très actifs sur le terrain.

Dans les projets, l'association va ouvrir un espace d'accueil et d'activités tous les lundis après-midi dans les locaux de la petite salle des fêtes de Martiel. Cet espace d'accueil, spécialité ADMR, doit permettre de recréer du lien social, dans un moment qui se verra essentiellement convivial, et de lutter contre l'isolement social de nombreuses personnes âgées de nos territoires ruraux.



### Contact

Marion BONNAFOUS  
Assistante Technique de l'Equipe Dirigeante  
11 rue Durand de Montlauzeur  
12200 Villefranche-de-Rouergue  
Tél. : 05 65 29 51 76  
Mail : martiel@fed12.admr.org  
Web : www.admr.org

# Vie municipale

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'assemblée générale de l'Association des parents d'élèves a eu lieu le 5 octobre 2017 et a permis de faire le point sur son fonctionnement, ses actions à mener.

L'association cette année a modifié un peu son fonctionnement au niveau du bureau et a élu un bureau collégial qui se compose de 8 coprésidents : Céline Badersbach, Céline Vinel, Samuel Lacombe, Didier Vallet, Thierry Valières, Camille Raynaud, Sandra Rivière, Bruno Besombes. L'association a toujours comme objectif de continuer à créer du lien que ce soit entre les parents, mais aussi avec les habitants en partenariat avec tous les acteurs de la commune. L'APE permet aussi d'aider au financement de différentes activités pour les enfants, donner la possibilité de découvrir de nouvelles choses, partir en voyage. Nous remercions les entreprises qui s'engagent à nos côtés, la mairie, ainsi que les propriétaires des terrains qui donnent accès à leurs parcelles pour la course pédestre, vtt, randonnées ainsi que tous les habitants de la commune qui participent aux manifestations et permettent d'embellir la vie des écoliers. Nous vous donnons rendez-vous

dès le 25 novembre pour le quine et par la suite la course pédestre, le repas de printemps, et le marché gourmand au mois d'août.

## SEANCES DE YOGA

Désormais, c'est Luc FRIMIGACCI qui vous propose des séances de Yoga. Elles ont lieu à l'ancienne école du bourg de La Rouquette, dans la salle de l'ancienne bibliothèque à compter d'octobre 2017.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat de Mairie.

## FC VAL D'ASSOU

Le club organise son traditionnel repas dansant fritons et vin nouveau le samedi 18 novembre 2017 à la salle des fêtes. Au menu : salade aveyronnaise aux gésiers et aux noix, petits fritons cuits au chaudron, cuisse de canard confit et pomme de terre, fromage et assortiment de pâtisseries. 18 € danse, apéritif, vin, café et digestif compris ! Ambiance assurée. Merci de réserver auprès de Jeannine et Julien au 05 65 29 61 60.

## QUINE DE L'ADMR

Le quine de l'ADMR aura lieu le samedi 21 octobre à 20h30 à la salle des fêtes de Martiel (2 500€ de lots).

## PING-PONG

Depuis septembre, le Ping-Pong Club Villefranchois propose à nouveau une séance par semaine. Attention, cet entraînement a lieu tous les lundis soir de 17h00 à 18h00 désormais à l'ancienne école du bourg de La Rouquette (dans l'ancienne classe des CM).

Contact : Marc JEAN - Causse de Bros - 12200 LA ROUQUETTE

## PYRALE DU BUIS

La Pyrale du buis est une espèce d'insectes introduite accidentellement via des végétaux importés d'Asie et devenue invasive en Europe. Il s'agit d'une espèce qui figure depuis 2008 sur la liste d'alerte pour la protection des plantes. Ses ravages ont été considérables et beaucoup de buis ont été totalement effeuillés sur notre commune depuis le printemps. Différents traitements permettent dans certains cas de limiter la prolifération.

C'est souvent l'association de plusieurs méthodes de luttés qui sauveront les buis. La mise en place de piège à phéromone pour capturer les papillons mâles, en plus de limiter les attaques, permet de détecter plus tôt la présence d'éventuels papillons.

Les insecticides chimiques de contact sont efficaces mais ils ont aussi l'inconvénient de ne pas être sélectifs, et de toucher également les insectes auxiliaires utiles.

L'option biologique est d'utiliser une bactérie qui vit naturellement dans le sol. La chenille est infectée lorsqu'elle dévore les parties de la plante arrosée par la bactérie. Quelques heures après l'absorption du produit, la chenille ne peut plus s'alimenter et meurt dans les jours suivants.

Si une de vos plantes est touchée ou en cas de capture d'un papillon dans un piège, vous devez informer le voisinage. Des actions collectives de surveillance et de traitement sont indispensables pour limiter la propagation de la pyrale du buis. Les premières gelées mettront fin aux attaques... jusqu'à l'année prochaine.



## Nos correspondants locaux

Nos correspondants recueillent les informations communales. Vous pouvez prendre contact avec Yves PANIS pour « Le Villefranchois » (tél. : 06 29 98 10 30) et avec Dominique DESSART pour « La Dépêche du Midi » (tél. : 06 84 42 55 06).



Directeur de publication : Thierry SERIN, Maire.  
Responsable de la communication : Olivier MARTIN  
Comité de rédaction : Loudmilla ADAM, Bernard BOUSQUET, Laure DURAN, Carole ICHES.  
Conception/Impression : Mairie.  
Crédits photos : Mairie.  
Tirage : 340 exemplaires.

